

Objectifs :

- Identifier les éléments d'occupation du sol et de fonctionnement du territoire qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation.
- Fournir les principaux éléments pour estimer la vulnérabilité des personnes.

La caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux s'établit selon *trois niveaux d'analyse* :

1 - Les informations de base indispensables :

- La qualification des constructions existantes : définir les espaces bâtis et non bâtis, définir leur vocation
 - ↳ l'habitat, les activités, les équipements...
- La qualification des usages des autres espaces ouverts publics et assimilés
 - ↳ Parc de stationnement
 - ↳ Arrêts autocar et TER
- La caractérisation des principales infrastructures et leurs usages ainsi que les principaux ouvrages d'intérêt général
 - ↳ Ligne SNCF Tours - Le Mans

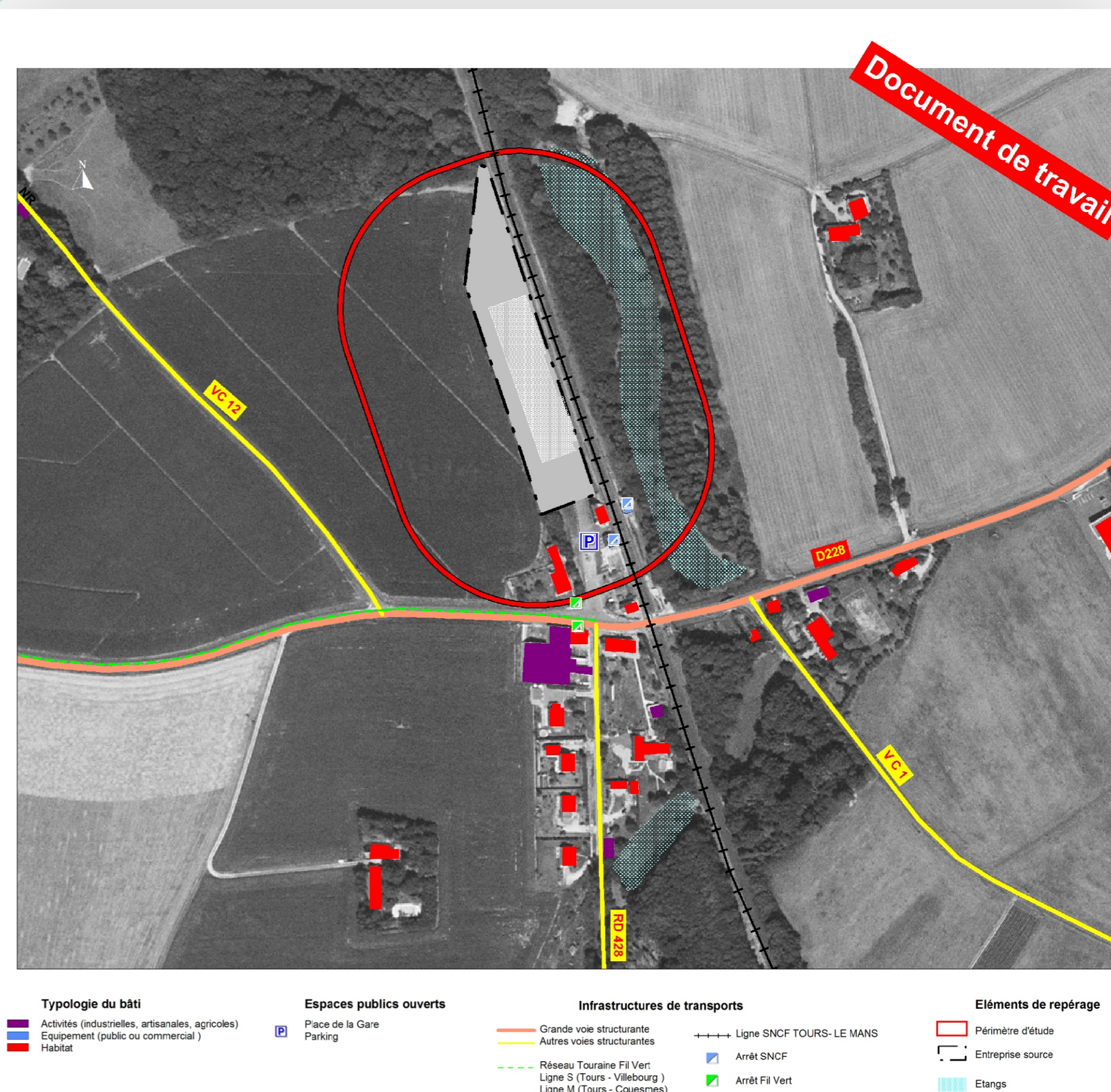
2 - Les informations complémentaires pour l'élaboration de la stratégie :

- L'estimation des populations résidentes au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernées par un accident technologique
- L'estimation des emplois publics et privés au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique

3 - Les informations connexes pour une connaissance générale du territoire :

- L'historique de l'urbanisation
- Les projets de développement de la commune
- Les politiques publiques sur le territoire d'étude
- Les enjeux environnementaux et patrimoniaux
- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- Le Plan communal de sauvegarde (PCS)
- Le contexte socio-économique

La cartographie des enjeux



Source : DDBE - Copyright DEE Insee et Logis - © IGN 1998 - Mise à jour 2008 - IGN CARTO®